

> RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU ET ADRESSE DU STAGE

VVF Villages Sare
Omordia
64310 Sare



DATES ET HORAIRES

Accueil des participants **le jeudi 25 mai 2017** à partir de **8h00**.
Ouverture du stage **le jeudi 25 mai** à **10h00**.
Fermeture du stage **le dimanche 28 mai** à **9h00**.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité au stage comprennent l'accès à toutes les conférences, séances de pratique et lieux d'accueil. (règlement à l'ordre de la F.F.H.Y)

- Participation au stage : **289 €**
- Participation au stage / non adhérent : **320 €**

HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement comprennent : la chambre, les repas - le linge de toilette est fourni. (règlement à l'ordre de la F.F.H.Y)

Hébergement :

- **Du mercredi 24 mai au dimanche 28 mai 2017** (arrivée à partir de 17h)

255 € / chambre double - **303 €** / single

- **Du jeudi 25 mai au dimanche 28 mai 2017**

223 € / chambre double - **259 €** / single

● **INSCRIPTION :** voir bulletin ci-joint

ACCÈS

En train : Gare SNCF de Saint-Jean-de-Luz à 14 km du lieu d'hébergement.

En voiture : Depuis Saint-Jean-de-Luz, prendre la direction Ascain, Saint-Pée-sur-Nivelle et Sare

En avion : Aéroport de Biarritz.

> PLAN

LIEU ET ADRESSE DU STAGE

VVF Villages Sare
Omordia
64310 Sare
☎ 05 59 54 20 95



> **Coordonnées GPS**

Latitude : 43.312751

Longitude : -1.580122



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE Hatha Yoga**

Inscription

Camille SIMSEK

7 rue de Plaisance - 75014 Paris

☎ 01 45 44 48 43 - ✉ camille.simsek@ffhy.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE Hatha Yoga

« L'enseignement du yoga traditionnel »

Fondée par Shri Mahesh

ASSISES NATIONALES



« Hatha Yoga, Tradition et Sciences »

Du 25 au 28 mai 2017

SARE (64)

Ouvert à tous

Brochure et bulletin téléchargeables sur :
www.ff-hatha-yoga.com

Association loi 1901, déclarée à la préfecture de Police sous le n°W751014265
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 44664 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
SIRET : 30214866300032 - Code NAF : 9499Z

> CONFÉRENCES

● **Swami VEETAMOHANANDA (Ashram de Gretz)**
« *Sciences et Veda* »

● **Mireille Joséphine GUEZENNEC**
Indianiste
« *Hanuman le dieu-singe aux qualités exemplaires : une figure emblématique de la bhakti (dévotion)* »

● **Stéphanie MARCHAND**
Docteur en médecine
« *Yoga et sciences* »
« *Méditation et neurosciences* »

● **Amina TAHA-HUSSEIN OKADA**
Conservateur général, musée national des arts asiatiques - Guimet
« *Ascètes et yogin dans la peinture indienne* »

> PRATIQUES

● **Françoise BERTRAND**
● **Marie-Hélène CORLAIX**
● **Géraldine FONS**
● **Lina LEMAIRE DENDAL**
● **Brigitte NEVEUX**
● **Martine ROUBINET**
● **Jacky SPILLIERS**
● **Françoise VOUAUX**

TEMPS FORTS

Plusieurs temps forts seront organisés durant ce stage en hommage à Shri Mahesh, fondateur de la F.F.H.Y en 1968.

> PROGRAMME

Sous la direction de la Présidente Brigitte Neveux, ce stage se déroulera du **jeudi 25 mai 2017 à 10h00 au dimanche 28 mai 2017 à 9h00**. Il a comme objectif d'approfondir les connaissances et compétences personnelles des participants dans les domaines de la pratique du yoga, ainsi que de la philosophie et la culture indienne.

Il abordera plus particulièrement la **thématique « Hatha Yoga, Tradition et Sciences »**.

Au cours de ce stage alterneront des conférences dispensées par divers intervenants et des séances de pratique de Hatha Yoga conduites par des enseignants d'expérience reconnue. Des plages horaires seront consacrées à des hommages à Shri Mahesh.



PROGRAMME JOURNALIER INDICATIF



6h30 : Pratique et méditation
8h15 : Petit-déjeuner / Pause
9h00 : Conférence
10h45 : Pratique
12h30 : Déjeuner / Pause
14h00 : Conférence ou atelier
16h45 : Pause
17h15 : Pratique
19h15 : Dîner / Pause
20h30 : Soirée culturelle

SOIRÉE CULTURELLE

Jeudi 25 mai à 20h30

Musique traditionnelle

Avec NAREN ET SARADA

Ce programme est non contractuel. Ce programme peut-être sujet à des modifications.
Le détail journalier sera communiqué sur le lieu de stage.

> CONDITIONS GÉNÉRALES

● INSCRIPTION AU STAGE

Date limite d'inscription : **Jeudi 11 mai 2017**

Après cette date et au plus tard le **18 mai 2017**, consulter le secrétariat de la F.F.H.Y. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Règlement à l'inscription :
(à l'ordre de la F.F.H.Y)

289 € pour les adhérents

320 € pour les non adhérents

● RÉSERVATION DE L'HÉBERGEMENT

- Pour un séjour du **24 au 28 mai 2017** (arrivée à partir de 17h):
Envoyer un chèque de **255 €** pour une chambre double ou de **303 €** pour une single.

- Pour un séjour du **25 au 28 mai 2017** :
Envoyer un chèque de **223 €** pour une chambre double ou de **259 €** pour une single.

Règlement à l'ordre de la F.F.H.Y (montant total de l'hébergement en pension complète), en même temps que le chèque d'inscription.

● ANNULATION DE PARTICIPATION / DÉSISTEMENT

Toute annulation de participation au stage et à l'hébergement doit être faite par écrit et **uniquement au secrétariat de la F.F.H.Y.**

● Stage : pour toute annulation/désistement avant le **18 mai 2017** la somme de **32 €** sera retenue comme frais administratifs de dossier, le reste du montant versé, soit **257 €** sera remboursé. En cas d'annulation après le **18 mai 2017**, le remboursement sera de **50%** de la somme versée (**257€**). Aucune dérogation ne sera accordée.

● Hébergement : en cas d'annulation après le **18 mai 2017**, aucun remboursement ne sera effectué et le règlement sera conservé intégralement pour l'indemnisation de l'hébergeur par la F.F.H.Y.

Remarque : Les personnes domiciliées à l'étranger peuvent effectuer leur règlement par virement européen SEPA (contacter directement le secrétariat de la F.F.H.Y à ce sujet).

● ANNULATION DE PARTICIPATION / DÉSISTEMENT

Les informations demandées dans le bulletin d'inscription sont indispensables pour la bonne organisation du stage et pour la gestion interne de la F.F.H.Y.
En aucun cas, elles ne seront communiquées à des tiers.